

# LE GUIDE DE L'ADHÉRENT

MÉDIATHÈQUE - LUDOTHÈQUE



MÉDIATHÈQUE  
ARCACHON  
ASSOCIATIONS  
TOURISME

MA.  
AT



Mairie  Arcachon   
[www.arcachon.fr](http://www.arcachon.fr)

# JE PEUX

## • LIRE LA PRESSE DU JOUR

Emprunter des revues, accéder à des revues en ligne au kiosque.

## • EMPRUNTER DES LIVRES

Des livres numériques, des DVD, des livres audio, des CD, des jeux vidéos.

## • RENDRE MES DOCUMENTS

Tous les jours, à toute heure grâce à la boîte de retour 24h/24h.

## • ASSISTER

### À DES VIDEO-PROJECTIONS

Regarder des films en streaming.

## • NAVIGUER SUR INTERNET

Et me connecter au réseau WI-Fi.



## • ME FAIRE ACCOMPAGNER

Dans l'utilisation des outils numériques.

## • ACCÉDER À DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Méthodes de langues, autoformation, musiques, films...

## • JOUER SUR DES ORDINATEURS

Des tablettes et participer à des tournois de jeux vidéo sur consoles.

## • JOUER SUR PLACE À LA LUDOTHEQUE

Découvrir des centaines de jeux et jouets.

## • DÉCOUVRIR DES EXPOSITIONS

Participer à des ateliers, assister à des conférences, des concerts, des spectacles...

## • CONSULTER DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

Accéder à des documents historiques.

## • ACCÉDER À DES RESSOURCES DEPUIS CHEZ MOI

[mediatheques.agglo-cobas.fr](http://mediatheques.agglo-cobas.fr)

# J'EMPRUNTE



## LA CARTE ?

La carte est gratuite pour tous les habitants d'Arcachon et des 4 villes de la Cobas (Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon) ainsi que pour tous les enfants, étudiants et bénéficiaires de minimas sociaux.

Le tarif adulte hors Cobas est de 30€/an.

## EMPRUNT A DOMICILE ?

Demandez votre carte et emportez un grand nombre de documents chez vous.

## PREMIÈRE INSCRIPTION ?

Lors de la première inscription, une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront demandés.

## CONDITIONS DE PRÊT

- La carte est nominative et obligatoire à chaque emprunt.
- Le nombre de documents empruntables par carte est de 10 documents, tous supports confondus, pour une durée d'un mois dont 2 DVD et jeux vidéo maximum pour 15 jours.
- Les prêts sont renouvelables une fois (sauf si réservation en cours et documents multimédias).
- Toute inscription à la médiathèque est soumise à l'acceptation du règlement dans son intégralité.

# JE PARTICIPE

*à des animations toute l'année..*

Ateliers créatifs, expositions, spectacles, conférences, concerts, découvertes multimédia, soirées, jeux de société...

**TOUTES LES INFORMATIONS ET ANIMATIONS EN CONTINU SUR [www.arcachon.fr](http://www.arcachon.fr)**

*Besoin d'un  
renseignement*

Nous sommes disponibles  
pour vous accompagner  
dans vos recherches et  
pour vous conseiller.





# JE ME RENDS

à la médiathèque - ludothèque

## CONSULTATION SUR PLACE

Tous les documents proposés sont consultables gratuitement.

## HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi : 12h - 18h
- Mercredi : 10h - 18h
- Jeudi : 12h - 18h
- Vendredi : 12h - 18h
- Samedi : 10h - 18h

- En juillet et août :  
Du lundi au samedi : 10h - 19h



# CONTACT ET ACCÈS

## COMMENT *venir* au MA•AT ?



Esplanade Georges Pompidou  
22 boulevard du Général Leclerc  
33120 Arcachon

Tél. : 05 57 52 98 88

[www.arcachon.fr](http://www.arcachon.fr)

